



Luz Saint-Sauveur
(65120)

LE MOT DU MAIRE N°4

Le « mot du maire n°4 » sera essentiellement consacré à deux dossiers majeurs :

- la crue de l'Yse du mercredi 21 mai
- la situation financière de la régie des Sports de Luz Ardiden.

1/ La crue de mercredi 21 mai

Voyant que la situation se dégradait rapidement, les services de la mairie de Luz et du Conseil Général ont mis en place un plan d'urgence pour maintenir l'Yse dans son lit. Avec l'aide active de plusieurs entreprises de travaux publics, LBTP, FFT, Prattedessus, Soares, Rajol ... nous avons mobilisé plus de 12 engins et de nombreux personnels pour garantir les biens et les personnes sur le bas de l'Yse. Il n'y a pas eu d'alerte officielle car la situation est restée sous le contrôle de nos équipes.

Les précipitations ont forcé sur le bassin versant de l'Yse pendant toute l'après-midi et nous avons maintenu le dispositif en action jusqu'à la tombée de la nuit. La situation étant particulièrement instable sur l'Yse, contrairement aux autres cours d'eau, monsieur de Sous Préfet est venu sur place en fin d'après-midi pour se rendre compte de la situation.

Le torrent semblait stabilisé mais, avec l'aide des pompiers volontaires de Luz, nous avons mis en place un système de vigilance pour la nuit. Nous nous sommes rendus sur la plage de dépôts en amont de la centrale pour constater l'état du cours d'eau et avons vérifié tous les points sensibles. Comme le pont de la départementale se chargeait de nouveau en milieu de nuit, deux pelles ont été de nouveau mobilisées pour le reste de la nuit.

Je tiens à remercier ici tous les personnels qui ont participé aux travaux de sécurisation de la journée de mercredi. Les riverains de l'Yse ont apprécié les efforts mis en place par toutes les équipes.

Les travaux d'abaissement du risque se sont poursuivis jeudi et vendredi. Ils rentrent dans le cadre de l'urgence impérieuse et constituent le début des travaux de reconstruction. Dans le cadre de cette urgence impérieuse, d'autres travaux de renforcement ont été identifiés, ils seront réalisés dans les jours prochains sous le contrôle de la DDT et des services techniques de la ville de Luz. La responsabilité du programme de l'Yse repassera ensuite au SIVOM du Pays Toy et à la CACG qui coordonne tous les travaux en rivière.

Comme tous les riverains de l'Yse, j'aurais préféré que les travaux d'abaissement du risque aient été réalisés bien plus tôt. Malheureusement, quand nous avons pris nos fonctions le 5 avril, le cahier des charges n'était même pas réalisé et l'appel d'offres encore loin d'être prêt. La procédure d'urgence avait été retardée et nous avons travaillé avec le SIVOM du Pays Toy pour que l'ouverture des plis se fasse au plus vite.

2/ La Régie de l'Ardiden

Le conseil de régie de Luz Ardiden a analysé la dégradation continue des chiffres de la station et a

décidé de ne plus cautionner la pratique de faire voter un budget dont l'équilibre n'est pas réel. Quand les communes du SIVOM de l'Ardiden apportent 1 950 000 € à la station, la moindre des choses serait que cette subvention couvre le déficit de la régie. Ce n'est pas le cas. Malgré ces 1 950 000 € de subvention, il reste un déficit cumulé supplémentaire de 900 000 €, qui s'aggrave d'année en année. En 2014 c'est presque 3 millions d'euros que les communes devraient mettre à l'Ardiden pour équilibrer les comptes.

Pour mettre en place une politique de stabilisation des comptes de la station et pour exécuter une feuille de route crédible à moyen terme, il était essentiel de remettre tout à plat.

En qualité de maire de Luz et de président du SIVOM de l'Ardiden, je soutiens cette démarche car je considère que l'on ne peut construire un avenir pérenne que sur des fondations saines. La station de Luz Ardiden a perdu trop de temps et d'argent sur des études de remontée lourde, études de régie unique, et autres études techniques.

Il est temps de concentrer 100 % de nos efforts sur notre outil. Le nouveau conseil de régie est constitué de 15 délégués, issus de 5 communes, tous motivés et décidés à développer la station de Luz Ardiden sur le long terme.

Laurent GRANDSIMON